

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 12 AOÛT 1885.

GRANDE NATURALISATION.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. MÉLOT.

Demande du sieur Jules-Arthur PETERMANN.

MESSIEURS,

Le sieur Petermann demande que la grande naturalisation lui soit accordée pour services éminents rendus au pays.

Il est né à Dresde, le 14 juillet 1843 ; en 1871, il vint en Belgique, appelé par une association d'agronomes, pour y organiser des laboratoires de chimie agricole et pour diriger la station expérimentale de Gembloux. Depuis cette époque, il n'a cessé de résider à Gembloux.

Il est époux d'une femme allemande et père de quatre enfants nés en Belgique.

Sa moralité et sa conduite sont à l'abri de tout reproche.

Le sieur Petermann, docteur en sciences, est un savant que de nombreux travaux ont fait honorablement connaître. Les recherches scientifiques appliquées à l'agriculture auxquelles il s'est livré et ses publications ont contribué au progrès des sciences agricoles et à leur diffusion dans notre pays.

Dans une dépêche du 5 mars 1884, qui se trouve au dossier, M. le Ministre de l'Intérieur dit, en parlant des services rendus au pays par le pétitionnaire :
« D'un autre côté, les établissements qu'il a organisés ont été très utiles aux agriculteurs en mettant un terme à la fraude pratiquée dans le commerce des engrains chimiques. Les chimistes qui sont à la tête de ces établissements ont été formés par M. Petermann, qui est lui-même un praticien distingué et un savant éminent.

» Parmi les services signalés rendus au pays par M. Petermann, on peut

» citer en première ligne l'établissement d'une industrie nouvelle, provo-
» quée par lui à la suite de ses recherches sur les gisements de phosphate
» en Belgique, occupant des centaines d'ouvriers et économisant au pays
» des sommes considérables. C'est, en effet, à M. Petermann que la Belgique
» doit aujourd'hui de ne plus être tributaire de l'étranger pour l'achat des
» phosphates. »

Le 30 décembre 1875, un arrêté royal a chargé le sieur Petermann de donner le cours de microscopie à l'institut agricole de l'État, à Gembloux. En 1883, la station expérimentale de Gembloux ayant été reprise par l'État, il fut aussitôt nommé directeur de cette station. Le 6 janvier 1885, il a été appelé à faire partie du conseil supérieur d'agriculture ; le 8 avril 1885, il a été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

La commission estime qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur,

ERNEST MÉLOT.

Pour le Président,

VICTOR FRIS.

